



**CODE RNCP** : 37789

**NIVEAU** : Diplôme de niveau 4

**CERTIFICATEUR** : MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

**DATE DE LA PUBLICATION DE LA FICHE** : 01/09/2023

**DATE D'ÉCHÉANCE DE L'ENREGISTREMENT** : 31/08/2028

**CODE NSF** : 255 - 255r - 326

**FORMACODE(S)** : 24340 - 31045 - 24252

**CODE ROME** : I1402 - I1307 - H2605 - I1305

**LIEN FRANCE COMPÉTENCES** : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37909/>

## PUBLIC

Candidats âgés de 16 à 29 ans révolus.

Sans restriction d'âge dans le cas où le candidat est officiellement reconnu travailleur handicapé ou sportif de haut niveau, ou s'il envisage de créer ou reprendre une entreprise supposant l'obtention du diplôme.

## PRÉREQUIS

Niveau d'entrée : Niveau 3 : CAP - BEP.

- L'année de Seconde CIEL est commune à la Seconde MELEC.

La formation est accessible à partir de la Première et il faut être titulaire d'un niveau 3 acquis.

Accessible via VAE - <http://www.vae.gouv.fr>

## MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Modalités d'accès : Sur entretien et dossier. Validation de la candidature sous 1 mois sous réserve des accords de prise en charge ou signature du contrat d'apprentissage accès via inscription sur AFELNET

Délais d'accès : « La date de début de la formation pratique chez l'employeur ne peut être postérieure de plus de trois mois au début d'exécution du contrat. » (Article L.6222-12 du Code du travail)

## OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Un diplôme ayant pour finalité de former des techniciens capables d'exercer des activités de :

- Réalisation et maintenance de produits électroniques
- Mise en œuvre de réseaux informatiques
- Valorisation de la donnée et cybersécurité

sur les équipements et les installations exploités et organisés sous forme de systèmes interconnectés, communicants et convergents de technologie numérique.

## PERSPECTIVES POST-FORMATION

Le titulaire d'un BAC PRO CIEL peut entrer dans la vie active. Il est tout de même fortement conseillé de poursuivre des études afin de trouver du travail dans ces domaines.

- BTS CIEL (Cybersécurité, Informatique et réseaux, Electronique) présent dans notre lycée (en formation initiale et / ou en alternance).
- BTS SIO (Services Informatiques aux Organisations) présent dans notre lycée (en formation initiale et / ou en alternance).
- Autres BTS, BUT (Bachelor Universitaire de Technologie), ...

Il est ensuite possible de continuer en Licence Professionnelle

Les débouchés sont les métiers du numérique :

- Monteur-câbleur ou monteuse-câbleuse ; Opérateur ou opératrice en production sur machine CMS ; Technicien(ne) en design de cartes électroniques ; Technicien(ne) câblage et d'intégration d'équipements électroniques ; Technicien(ne) de réparation d'équipements électroniques ; Agent de contrôle et de montage en électronique ; Agent de support technique client ; Technicien(ne) d'installation (télécommunications et radio, réseaux informatiques, systèmes de sécurité, alarme et détection incendie, etc.) ; Technicien(ne) de maintenance (réseaux câblés de communication en fibre optique, réseaux informatiques, systèmes d'alarme et de sécurité et de télésurveillance, système de téléphonie IP et salle de visio-conférence IP, etc.) ; Technicien ou technicienne en télécommunications et réseaux d'entreprise

Evolution de carrière :

Chef d'équipe, Responsable de service (sav...), Technico-commercial, Développeur (web / logiciel / microcontrôleur)

## MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Théorie – pratique – mises en situation professionnelle – Intervention de professionnels - Parcours en Mixité

Cas pratique – mises en situation – jeux de rôle – projets

## VALEUR AJOUTÉE

- Accompagnements (point écoute),
- Projets pédagogiques, équipements
- Réseau d'entreprises

## MODALITÉS D'ÉVALUATION ET VALIDATION

Contrôle ponctuel avec des épreuves écrites et orales

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme (Voir, notamment, les règlements d'examen et les définitions d'épreuves) : forme ponctuelle ou contrôle en cours de formation. Le diplôme est aussi accessible par la VAE.

Décret n° 2016-771 du 10 juin 2016 modifiant le Code de l'éducation relatif à la reconnaissance de l'acquisition de blocs de compétences par les candidats préparant l'examen du baccalauréat professionnel dans le cadre de la formation professionnelle continue ou de la validation des acquis de l'expérience.

Le référentiel de certification est organisé en unités constitutives d'un ensemble de compétences et connaissances cohérent au regard de la finalité du diplôme. Il peut comporter des unités dont l'obtention est facultative. Chaque unité correspond à un bloc de compétences et à une épreuve. Validation totale ou partielle par bloc de compétences

Les candidats s'inscrivent à l'examen du diplôme. Ceux qui ont préparé le diplôme dans le cadre de la formation professionnelle continue ou de la validation des acquis de l'expérience reçoivent, pour les unités du diplôme qui ont fait l'objet d'une note égale ou supérieure à 10 sur 20 ou d'une validation des acquis de l'expérience, une attestation reconnaissant l'acquisition des compétences constitutives de ces unités du diplôme, et donc des blocs de compétences correspondant. Le diplôme est obtenu par l'obtention d'une note moyenne supérieure à 10/20 à l'ensemble des épreuves. Le candidat ayant déjà validé des blocs de compétences peut être dispensé des épreuves correspondantes.

Validation

Forme ponctuelle ou contrôle en cours de formation.

Le diplôme est aussi accessible par la validation des acquis de l'expérience (V.A.E)

Diplôme de niveau 4 - éducation nationale

## NOMBRE DE PARTICIPANTS

Minimum 8 – maximum 15

## PROGRAMME

- Réalisation et maintenance de produits électroniques
- Mise en œuvre de réseaux informatiques
- Valorisation de la donnée et cybersécurité
- Economie gestion
- Prévention santé environnement
- Mathématiques
- Physiques chimie
- Langues vivantes
- Français
- Histoire géographie éducation civique et morale
- Arts appliqués et cultures artistiques
- EPS

La liste des formateurs de cette formation peut être communiquée sur demande.

## DURÉE DE LA FORMATION

1850 heures en centre (pour un parcours normal) échelonnées sur 36 mois (possibilité d'adaptation de parcours selon la situation) et diplômes antérieurs acquis

Début de la formation à compter de septembre

## ENTREPRISES

- TPE / PMI
- Sociétés de services numériques
- Entreprises industrielles
- Opérateurs ou fournisseurs techniques de services réseau et cybersécurité

## ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Accueil et accès des publics en situation de handicap.

Locaux : Réglementation ERP – Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Adaptation pédagogique de la prestation possible en fonction de la situation

Service handicap du CFA Jean Bosco / UFA Baudimont :

handicap@cfajeambosco.fr / handicap.cfp@baudimont.com

Service mobilité du CFA Jean Bosco :

mobilité@cfajeambosco.fr

## TARIFS DE LA FORMATION

Conditions tarifaires sur demande

Selon le décret n°2019-956 du 13 septembre 2019 «fixant les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage». Le tarif de la formation est aligné sur le montant de la prise en charge de l'opérateur de compétences concerné. Tarif de la formation : coût parcours OPCO par année de formation : 9375 €. Il peut varier selon la convention collective dont dépend l'employeur de l'apprenti, et selon les besoins particuliers de celui-ci (complément de prise en charge pour les apprentis en situation de handicap).

Zéro reste à charge pour l'entreprise du secteur privé.

Article L.6211-1 : « **La formation est gratuite pour l'apprenti et pour son représentant légal.** »

Les employeurs du secteur public répondent à l'article L.6227-6 du code du travail : « Les personnes morales mentionnées à l'article L.6227-1 prennent en charge les coûts de la formation de leurs apprentis dans les centres de formation d'apprentis qui les accueillent (...) », à l'exception du secteur public territorial qui bénéficie du décret n° 2020-786 du 26 juin 2020 relatif aux modalités de mise en œuvre de la contribution du Centre national de la fonction publique territoriale au financement des frais de formation des apprentis employés par les collectivités territoriales et les établissements publics en relevant.

## TAUX DE LA DERNIÈRE SESSION DE FORMATION (NOUVELLE FORMATION 2026 - 2028)

| Taux d'obtention des diplômes ou titres professionnels | Taux d'interruption en cours de formation | Taux de poursuite d'études | Taux d'insertion professionnelle à 6 mois * | Taux d'insertion professionnelle en lien avec le métier * |
|--------------------------------------------------------|-------------------------------------------|----------------------------|---------------------------------------------|-----------------------------------------------------------|
| NC*                                                    | NC %                                      | NC*                        | NC*                                         | NC*                                                       |

Lien Inserjeunes : <https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil>

\* Source = issue de la consolidation des enquêtes réalisées sur l'action / \* NC Non Connue

### COORDONNÉES

UFA BAUDIMONT

17 rue Saint Maurice – CS 40573 - 62000 ARRAS Cedex

03 21 16 18 00

### EXPERT MISE EN RELATION SERVICE DÉVELOPPEMENT DU CFA

developpement@cfajeambosco.fr

SERVICE DÉVELOPPEMENT UFA BAUDIMONT

relations-entreprises@baudimont.com